

Département Urbanisme et Grands Projets Urbains
Direction Urbanisme & Habitat

Tel. 03 81 61 51 21
Fax : 03 81 61 59 75

Affaire suivie par : Pascal MILLARD

N/Réf : PM/AP – 08/2010 - 52620

Objet : Aménagement des terrains « Pomona »

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

Monsieur JC GOUDOT
Vivre aux Chaprais
Président
28 d, rue de la Rotonde
25000 BESANCON

Besançon, le 12 AOUT 2010

Monsieur,

J'ai pris connaissance de vos observations concernant les conditions d'aménagement du site Pomona, ainsi que du contenu de votre envoi à RFF à ce sujet, et je souhaite vous apporter quelques précisions.

RFF souhaite se dessaisir des terrains supportant les bâtiments qui ont abrité l'activité de l'entreprise Pomona. Il a, pour cela commandé une étude de faisabilité à AREP destinée, en premier lieu, à appréhender la capacité d'urbanisation du site ainsi que les destinations des constructions à privilégier compte tenu de l'environnement urbain. Ce sont les grands principes de cette approche de faisabilité qui ont été exposés lors de la réunion de concertation organisée le 27 mai dernier.

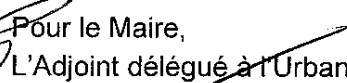
Ces principes sont le support d'une consultation organisée par RFF dans la recherche d'un opérateur avec qui sera négocié le foncier.

Les terrains ne sont pas constructibles en l'état du PLU et il reviendra à l'opérateur choisi par RFF de cheminer avec la Ville de Besançon et les interlocuteurs immédiatement concernés pour proposer un schéma d'aménagement acceptable dans sa forme et son fonctionnement, en vue de le soumettre à une modification du PLU et donc à une enquête publique.

Les modalités d'accès au site seront à étudier avec beaucoup de minutie, pour tenir compte des contraintes que vous évoquez. La localisation du site et ses conditions de dessertes sont difficiles, c'est un constat que nous pouvons aisément partager et une solution la moins pénalisante possible devra être recherchée par l'opérateur dans un souci de sécurité.

Pour l'heure, l'opérateur souhaité par RFF n'est pas encore désigné et je vous assure de rester attentif au développement d'un projet le mieux intégré que possible au tissu urbain de votre quartier et à son fonctionnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.


Pour le Maire,
L'Adjoint délégué à l'Urbanisme,

Par déléation
Le Directeur Général Adjoint des Services
Michel LOYAT


Daniel PENGRECH